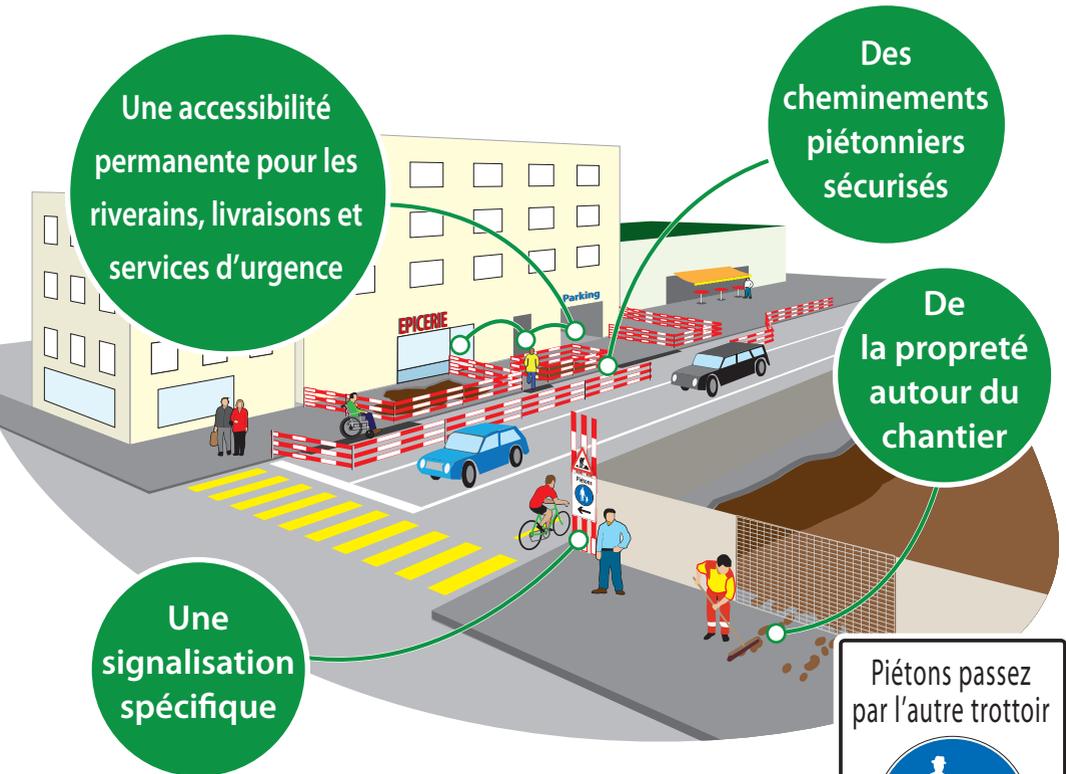


Votre sécurité aux abords des chantiers

Pour chaque chantier, les services de la Ville mettent tout en oeuvre pour la sécurité des piétons, du trafic et des travailleurs.



Une accessibilité permanente pour les riverains, livraisons et services d'urgence

Des cheminements piétonniers sécurisés

De la propreté autour du chantier

Une signalisation spécifique

Piétons passez par l'autre trottoir



Restez vigilants :

- Suivez la signalisation qui vous est destinée ;
- Soyez attentifs aux autres mobilités ;
- Rappelez-vous : **un chantier évolue constamment !**

La Ville prévoit des dispositifs **pour votre sécurité** et pour limiter au maximum les nuisances dues au chantier.



Passerelle à l'av. Dapples



Cheminement sécurisé à l'av. de Chailly

Comment nous signaler une anomalie sur un chantier ?

- Appelez directement le numéro de téléphone du maître d'œuvre indiqué en bas du panneau d'information générale sur le chantier ;
- Ou remplissez le « Formulaire de signalisation de problème sur un chantier » disponible sur www.lausanne.ch/probleme-chantier



BONNE ROUTE !